Dette intérieure

Un chronogramme de règlement au profit des PME

MZM

Libreville/Gabon

L'échange, s'est presque transformé en altercation entre le Comité interministériel d'audit et de certification de la dette intérieure de l'État (CIAC-DIE) et les représentants des PME/PMI est, selon le président du Conseil gabonais du patronat (CGP), Francis Evouna, une "supercherie" de plus orchestrée par l'État. Car, avance-t-il, le gouvernement ne s'est jamais empressé de régler la dette intérieure, au vu des nombreuses promesses énoncées déjà dans le passé.

Dix jours après sa mise en service, le Comité interministériel d'audit et de certification de la dette intérieure de l'État (CIAC-DIE) a organisé, le lundi 7 décembre dernier, à la Chambre de commerce, une première rencontre avec les PME/PMI gabonaises. Il a été question, pour le comité, de soumettre un chronogramme visant le règlement de la dette intérieure aux représentants d'entreprises réclamant des créances à



Fabrice Andjoua Bongo Ondimba(micro), président du Comité interministériel d'audit et de certification de la dette de l'Etat.

l'État. Mais aussi avoir leurs avis et propositions sur le sujet.

« Comme vous le savez, nous sommes un comité interministériel, donc à double tutelle. A savoir les ministères de l'Économie et du Budget. L'objectif de notre mission est de vérifier, auditer, valider et consolider la dette intérieure des PME/PMI, (...) dans le but de restaurer la crédibilité de l'État vis-àvis de ses partenaires, permettre aux entreprises de retrouver leur santé financière et lutter contre le chômage dans le pays», a indiqué le président du Comité interministériel d'audit et de certification de la dette intérieure de l'État, Fabrice Andjoua Bongo Ondimba.

Cet échange, qui s'est presque transformé en altercation entre l'administration publique et les PME/PMI est, selon le président du Conseil gabonais du patronat (CGP), Francis Evouna, une supercherie de plus orchestrée par l'État. Car, avance-t-il, le gouvernement ne s'est jamais empressé de régler la dette intérieure, au vu des nombreuses promesses énoncées déjà dans le passé.

SUSPICIONS• « Je suis sur-



Le président du Conseil gabonais du patronat Francis Evouna (en blanc) lors de la réunion houleuse avec le comité

pris de l'initiative de l'adpublique. ministration D'autant plus qu'un travail similaire avait été fait au préalable, et qui avait abouti à l'évaluation à près de 33 milliards de francs de la dette due aux PME. Le gouvernement s'était engagé à payer au plus vite cette créance. En dépit de la menace de plainte brandie par la coalition des PME-PMI gabonaises, le ministre du Budget et des Comptes publics a annoncé, en novembre dernier, que le règlement des premières créances, validées par la Commission de traitement de la dette intérieure (CTD), pour un montant

global de près de 10 milliards de francs, allait être possible dans les plus brefs délais. Et la liste des entreprises concernées avait alors été publiée», a relevé le président de la CGP.

Et Francis Evouna d'ajouter: « Voila que deux semaines après, cette promesse vient d'être trahie et le résultat du travail de la CTD tout simplement écarté, au motif qu'il n'intégrait pas toutes les entreprises. Parce que, selon le président du CIACDIE, il s'agit désormais de recenser toutes les sociétés réclamant une créance à l'Etat».

Au terme de cette réunion,

le comité a enregistré quelques propositions faites par les représentants des entreprises. A savoir, la prise en compte de la première liste des entreprises recensées et l'appel aux entreprises non répertoriées à s'identifier au nouveau guichet unique.

Le chronogramme annoncé par le comité se résume en trois phases dont la mise en oeuvre est évaluée à six mois. Il s'agit, premièrement, de la mise en place d'un guichet unique ouvert à toutes les PME/PMI. Deuxièmement, de la vérification sur le terrain du service fait et, troisièmement, des conclusions du listing définitif.

« En ouvrant le guichet unique, on saura exactement qui compose ses 400 milliards de dette (...). Mais nous ne paierons pas uniquement sur la base des pièces présentées au guichet unique. Il s'agit, ici, de protéger les PME/PMI, à savoir celles qui ont réellement travaillé. Tout en sachant, qu'entre temps, il y a eu d'autres dettes et d'autres marchés contractés», a conclu le président du comité.



Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter, dès parution du présent communiqué, à la BGD, Direction des Engagements et des Affaires Juridiques, pour affaire les concernant. Il s'agit de :

| NOMS | DATE DE NAISSANCE | NOMS | DATE DE NAISSANCE |
|-----------------------------------|-------------------|--------------------------------|-------------------|
| MENGUE M'OBIANG BEATRICE | 13/01/1971 | AMBOUGOU LAURE JOLY | 08/01/1951 |
| MAZA FRANCOISE | 30/03/1962 | OBAME JEAN CHRISTIAN | 07/09/1960 |
| NGUEMA ARMAND | 01/01/1965 | OBIANG-NTOUTOUME ELISE JUSTINE | 20/06/1969 |
| BEYEME MORGAN | 11/05/1965 | ESSONE-NDONG SAMUEL | 28/03/1952 |
| ATSAME JACQUELINE | 10/04/1944 | MOMBO-BOULINGUI JEAN CLAUDE | 01/01/1969 |
| NDONG NGUEMA ARMAND | 01/01/1977 | BILLYE MINTSA VALERIE | 03/06/1966 |
| MBA-ASSOU ANDRE | 30/11/1950 | NZE-MEBIAME JEAN | 14/10/1954 |
| ONTCHANGALT HENRI MARC | 01/01/1965 | NZOUBA-NDOO JEROME | 12/03/1951 |
| ONEWIN HELENE NDELLE | 24/12/1970 | ANDEME-NDONG ALPHONSINE | 10/02/1968 |
| NZENG NDONG HUGUETTE | 22/12/1975 | ADANDE-RAOUMBE ROBERT | 26/03/1968 |
| ONDONG-MBA EMMANUEL | 11/06/1975 | NTOUTOUME-EMANE VINCENT | 20/08/1958 |
| NDONG JEAN LEON | 16/05/1975 | MEDANG-VIEBAME CHARLES | 28/01/1957 |
| YENOT-YENOT HENRI VICTORIEN | 20/03/1978 | FORET-ANGUILET WILFRID ULRICH | 03/01/1974 |
| AYENOUE DENIS GABRIEL | 13/12/1956 | OZIMO-OGANDAGA PELAGIE | 09/04/1973 |
| KABINDA-FORSON EMMANUEL | 27/11/1970 | ANDEME NZENG ALPHONSINE | 18/05/1952 |
| FAUSTHER STEPHANE ANDRE | 01/01/1965 | ISSA PIERRE | 12/03/1972 |
| NYNGONE ANGOE EMANE BEATRICE | 09/11/1969 | MAPITI THERESE | |
| OSSEY NEE ELLA-ATENG JEANNE-MARIE | 01/01/1943 | MBA-BIKAINE MICHEYLE | 20/09/1964 |
| MOUNEDI PONGUI JEAN MARIE | 18/05/1971 | BEKALE B'OTSAGHE MAMADOU | 23/04/1953 |
| NGUEGUE-KINGBELL SERGE | 24/10/1959 | MEVIANE EDOUARD BRICE | 13/10/1953 |
| POATY-REVAZZAT GAEL | 16/10/1976 | MBA-NGUEMA JONAS | 28/09/1972 |
| NDONG-MEYO JEAN LEON | 16/05/1975 | MAKAYA BRIGITTE | 01/01/1965 |
| ABOULE ROSA | 01/04/1955 | NGUEMA CHRISTIAN | 04/11/1964 |
| BISSE-BEKALE CECILE | 03/05/1969 | ONDO-MEYO JULES | 01/01/1950 |
| SOCKA JOSEPH FARGOZ | 22/06/1960 | NGUEMA-MBA ROBERT | 01/06/1957 |
| MAKOSSO EMMANUEL | 24/02/1945 | MENGUE EP ONDO PAULINE | 30/12/1955 |
| OBONE CHRISTIANE | 13/10/1972 | FAUSTHER JACQUELINE | 28/08/1949 |
| ENDAMNE DUBERNARD | 23/11/1963 | MBA-BITEGHE FAVIEN | 19/08/1953 |
| RAIVIRE JUDITH ELISE | 31/03/1970 | MICO-MENGUIRE LEON RAOUL | 21/06/1954 |
| AMOGHE-NZE MARIE SUZANNE | 06/07/1970 | MBINA-KASSA ALBERTINE | 02/07/1954 |
| N'KOROUNA EMILE | 17/10/1958 | NDONG-ANGO CLEMENT | 25/09/1949 |
| BELLA-MINKO ROSINE | 01/01/1956 | BEKALE-BIYOGHE BRUNO | 07/06/1966 |
| MBAMBI JULES CORENTIN | 12/12/1958 | | |
| OTOGHE GILBERT | 15/04/1953 | NKOGHET JEROME | 25/08/1971 |